



15ème législature

Question N° : 328	De Mme Geneviève Levy (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >emploi et activité	Tête d'analyse >Avenir du site industriel Transfix de La Garde	Analyse > Avenir du site industriel Transfix de La Garde.
Question publiée au JO le : 01/08/2017 Réponse publiée au JO le : 24/10/2017 page : 5143 Date de signalement : 17/10/2017		

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'avenir du site industriel Transfix de La Garde dans le Var. La société Transfix, implantée sur cette commune depuis 1978, conçoit, fabrique et commercialise des transformateurs de distribution électrique. Elle emploie environ 300 personnes, fait vivre de nombreux sous-traitants, et représente le 3ème employeur privé du département. Transfix travaille beaucoup à l'export avec les marchés africains et compte comme fournisseur principal ENEDIS. Transfix est le dernier fournisseur français de transformateurs de distribution électrique, et la concurrence internationale, dont les coûts de production sont plus faibles, rend la situation financière de l'entreprise critique. Les dirigeants ont donc signé avec les partenaires sociaux un accord de maintien et de préservation de l'emploi et de compétitivité pour préserver le site de La Garde et les emplois. Le Gouvernement doit s'assurer que ce site industriel survive non seulement pour le maintien de l'emploi et de l'activité économique dans le département mais aussi pour maintenir l'indépendance nationale dans la réalisation de ces matériaux spécifiques au secteur de l'énergie. C'est pourquoi elle souhaiterait savoir ce que compte entreprendre le Gouvernement pour venir en aide à l'entreprise Transfix.

Texte de la réponse

Les services déconcentrés de l'Etat en région ont prévu de rencontrer les représentants de l'entreprise Transfix, filiale du groupe Cahors, après le 28 août, date de la fin de sa fermeture estivale. Cet entretien permettra d'évaluer au mieux la situation du site et d'envisager les modalités d'accompagnement les plus adaptées. L'Etat attache une importance particulière à la filière française des équipements de réseaux électriques dans la perspective de mutation de ces derniers vers les réseaux intelligents (smartgrid), maillon clé de la transition énergétique. L'adaptation de l'offre industrielle française à ce nouveau modèle technologique est une des pistes à privilégier pour maintenir sa compétitivité globale sur les marchés nationaux et à l'export. Enedis comme le groupe Cahors participent déjà à cet effort par des projets de R&D structurants soutenus par l'Etat dans le cadre des investissements d'avenir. Par ailleurs, dans le cadre de la Nouvelle France Industrielle, cette filière a fait l'objet de mesures spécifiques dont la création en 2015 de l'association Think Smartgrids, présidée par M. Monloubou, président du directoire d'Enedis. Forte de plus de 80 membres, elle a pour vocation d'organiser « l'équipe de France des réseaux électriques intelligents » afin de développer et gagner des marchés à l'international. Le groupe Cahors, en tant que membre actif de la commission internationale de l'association, s'inscrit bien dans cette démarche et devrait pouvoir mobiliser l'ensemble de ses sites industriels avec le soutien des autorités publiques nationales et locales pour réussir cette mutation.